

**FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR UNE PRÉ-INSCRIPTION
DANS UN ETABLISSEMENT SCOLAIRE DE TETEGHEM-COUDEKERQUE-VILLAGE**

Cadre réservé à l'administration :

- Groupe scolaire Georges BRASSENS
 Groupe scolaire Bruno DESOUTTER
 Groupe scolaire BRUEGEL



Date de rentrée scolaire :

ELEVE

Nom de l'enfant : _____ Sexe : M F
Prénom(s) : _____
Né(e) le :/...../..... Lieu de naissance (commune et département) : _____
Adresse : _____
Code postal : _____ Commune : _____

RESPONSABLES LÉGAUX

Responsable légal 1 :

Nom de naissance : _____ Autorité parental : oui non
Nom marital (nom d'usage) : _____ Prénom : _____
Adresse (si différente de celle de l'élève) : _____
Code postal : _____ Commune : _____
Téléphone domicile :/...../...../...../..... Téléphone portable :/...../...../...../.....
Téléphone bureau :/...../...../...../..... Lieu de travail : _____
Courriel : _____ @ _____

Responsable légal 2 :

Nom de naissance : _____ Autorité parental : oui non
Nom marital (nom d'usage) : _____ Prénom : _____
Adresse (si différente de celle de l'élève) : _____
Code postal : _____ Commune : _____
Téléphone domicile :/...../...../...../..... Téléphone portable :/...../...../...../.....
Téléphone bureau :/...../...../...../..... Lieu de travail : _____
Courriel : _____ @ _____
Situation familiale : Marié Pacsé Célibataire Divorcé Séparé Veuf

SI VOUS NE RESIDEZ PAS A TETEGHEM-COUDEKERQUE-VILLAGE

Pour les extérieurs, des commissions auront lieu pour valider votre demande. Aucune inscription ne sera possible en cours d'année.

Pour quelle raison envisagez-vous une scolarisation sur Tétéghem-Coudekerque-Village ?

- Vous travaillez dans la ville (joindre le fiche de salaire)
- Vous avez les grands-parents de votre enfant qui résident dans la ville (joindre copie du justificatif de domicile, copie du livret de famille des grands-parents)
- Vous avez une nourrice sur la ville (joindre copie fiche salaire de la nourrice)
- Autre : _____

A l'issue de cette inscription, un certificat vous sera remis.

C'est avec celui-ci que vous devez vous présenter dans un établissement scolaire de la ville afin de valider l'admission de votre enfant.

Tétéghem-Coudekerque-Village, le

Signature du représentant légal 1*

Signature du représentant légal 2*

***SIGNATURE DES DEUX PARENTS OBLIGATOIRE MEME EN CAS DE SEPARATION SINON L'INSCRIPTION NE SERA PAS VALIDEE.**

Pièces à joindre au dossier :

- copie du livret de famille
- justificatif de domicile de moins de 3 mois